Mercredi, 28 novembre 2018, 16h00

7077 avenue du Parc, local 3001-11

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Poste** | | **Nom** | **Présence** | |
| **OUI** | **NON** |
| **Président(e)** | | Kim Foisy | X |  |
| **Vice-président(e)** | | Sandrine Hébert | X |  |
| **Secrétaire** | | Suli Anne Caron | X |  |
| **Trésorière** | | Mathilde Trudel-Brais | X |  |
| **CVE** | | Samuel Roy | X |  |
| **Assistant(e)-CVE** | | Camille Rivest |  | X |
| **Représentant(e) SÉRUM** | | Maud Gauthier | X |  |
| **Représentant(e) des sports** | | Marianne Désilets-Barnabé | X |  |
| **Représentant(e) culturelle** | | Jade Schuman | X |  |
| **Responsable aux communications** | | Delphine Breton | X |  |
| **Représentant(e)s à l’Assemblée Départementale** | | Mathile Bal  Camille Bastien  Félicia Doucet  Billy Labbé  Aurélie Méthot  Kassiopé Morin  Candice Toldano  Camille Dault | X |  |
| **Représentant(e)s de classe** | BAC2 |  |  |  |
| Ortho | Camille D‘Anjou | X |  |
| BAC3 |  |  |  |
| Audio | Sophie Moreau | X |  |
| Ortho | Madeleine Borgeat | X |  |
| MAITRISE |  |  |  |
| Audio | Kim Foisy | X |  |
| Ortho | Sandrine Hébert | X |  |

1. **Mot de bienvenue**

Le quorum est constaté à 16h27.

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

Kim propose l’ordre du jour.

Camille d’Anjou appuie.

*Pas de demande de vote.*

*L’ordre du jour est adopté à l’unanimité.*

Mathilde Trudel-Brais propose d’ajouter un point 10 : discussion sur la rémunération des stages.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

Kim Foisy propose la présence d’un observateur avec droit de parole.

Camille Bastien appuie.

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

1. **Adoption du PV du 14 novembre 2018**

Kim propose de remplacer le terme « frais de cotisation étudiante » par le terme « modulation des frais de scolarité » (point 8).

*Pas de demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l’unanimité.*

Kim propose d’adopter le PV du 14 novembre 2018

Sandrine H. appuie.

*Pas de demande de vote.*

*Le procès verbal est adopté à l’unanimité.*

1. **Visite de Sandrine Desforges, FAÉCUM**

Sandrine Desforges (observatrice avec droit de parole) se présente. Elle est interne à la FAÉCUM, poste de coordonnatrice aux affaires associatives. Son rôle est d’offrir du support aux associations étudiantes. C’est elle qui s’occupe des moyens de communication, des efforts de promotions et de la mobilisation dans le cas de campagne par exemple. Sadrine D. demande à tout le monde de se présenter afin de connaître les membres de l’exécutif de l’ADÉOA. Elle ajoute qu’elle va prendre des notes durant la rencontre afin de pouvoir rapporter les points importants à la faécum. Elle offre de lui écrire à l’adresse courriel : *interne@faecum.qc.ca* si nous avons des questions pour elle au cours de l’année scolaire.

Kim Foisy informe qu’actuellement, la refonte des programmes de maitrise est le principal enjeu. Elle explique qu’il y a eu plusieurs rencontres avec les comités conjoints à ce sujet.

Sandrine demande ensuite si on se considère informé sur ce que fait la faécum, et pas seulement au niveau des évènements, mais plutôt du rôle en général. La plupart disent que oui, mais Kim ajoute que les gens présents sont ceux qui sont aussi probablement les plus informés, et que ce ne sont pas nécessairement tous les membres de l’association étudiante qui le sont. Sandrine dit qu’ils essaient de changer ça à la faécum.

Elle demande s’il y a des choses qu’on souhaiterait qui soient améliorées puisque nous sommes un pavillon éloigné ? Sandrine Hébert dit qu’elle trouve qu’il y a une belle amélioration cette année, car il y a plus d’activités à Parc. Camille Bastien dit qu’on est plus au courant des évènements, car on les voit passer aussi sur les réseaux sociaux. Elle trouve que c’est positif en globalité et que la plupart des évènements sont partagés à nos membres via l’info ADÉOA. Sandrine D. demande c’est quoi l’info ADEOA. On lui explique que Delphine, responsable aux communications, partage un courriel hebdomadaire pour informer les étudiants entre autres des évènements.

Kim dit que l’attente que nous avons pour le moment est que la faécum continue de pousser pour l’intersection dangereuse à Parc. Sandrine D. confirme que c’est quelque chose qu’ils travaillent en ce moment.

Sandrine D. demande si nous savons ce qu’est le camp de formation de la FAECUM et demande si l’ADÉOA y participe. Plusieurs répondent que non, nous n’y participons pas. Sandrine D. demande pourquoi. Sandrine H. dit que c’est surtout en raison des dates du camp, qui font en sorte que peu de gens de l’ADÉOA sont disponibles pour y aller. Kim dit aussi que ce ne sont pas des bonnes dates et que cela tombait dans la période d’examens. Sandrine D. explique que plusieurs assos ont dit ça, mais que malheureusement les dates sont décidées quelques années à l’avance. Elle demande quand sont nos élections. Kim répond que c’est habituellement au printemps. Sandrine D. dit que nous allons donc pouvoir s’inscrire au camp pour l’année prochaine puisque les inscriptions seront deux semaines plus tôt (mois de septembre). Elle nous encourage à y aller, car c’est une occasion de connaître les autres assos.

Sandrine D. demande quel genre d’évènements rejoint notre asso. Sandrine H répond que des petites soirées sont souvent les évènements qui nous rejoingnent le plus. Sandrine D. informe de l’existence de l’évènement « cidre et symphonie », soit un karaoké pour les cycles supérieurs, ainsi que de l’évènement « couleurs et spiritueux », un 5 à 9 créatif.

Sandrine D. demande si nous avons fait la dernière déclaration. Mathilde Trudel-Brais dit que oui. Sandrine D. félicite et dit que nous sommes l’une des trois assos qui a répondu oui ! Elle demande si on utilise le fichier comptable de la faecum. Mathilde T-D dit que oui et qu’elle trouve que ça va vraiment bien. Elle a une nouvelle passion doc excel.

Sandrine D. demande si nous avons des comités qui relèvent de l’Asso. Jade présente rapidement le comité développement durable. Kim propose de montrer la liste des comités conjoints et les explique à Sadrine. Sandrine D. demande si nous avons un comité féministe. Kim répond que non. Sandrine D. demande à Jade si elle a été à la séance élargie, une invitation des regroupements en développement durable pour partager les bonnes idées environnementales. Elle lui nomme le groupe Facebook « comité responsabilité sociale et environnementale » et lui propose de s’y joindre.

Sandrine D. demande si nous faisons une évalutaion de l’enseignement en cours de trimestre. Kim et Sandrine H. disent qu’on n’en fait pas et qu’on ne sait pas c’est quoi. Sandrine D. explique que certaines assos instaurent l’évaluation en cours de trimestre. Le but est de repérer des commentaires plus qualitatifs que quantitatifs durant la session et les remettre directement aux professeurs ce qui permet d’avoir un impact direct durant la session. Il est possible de la faire par formulaire papier ou à main levée dans la classe. Elle propose de nous envoyer un guide à ce sujet si ça nous intéresse. Sophie dit qu’ils en ont parlé au comité conjoint, mais qu’ils en ont convenu que ce serait plus utilisé dans le cas de situations problématiques. Sandrine D. dit que c’est toutefois plus délicat de le faire seulement pour les cours qui vont mal, car il faut demander l’autorisation aux profs. Elle propose plutôt d’envoyer un sondage aux profs qui veulent participer. Elle informe qu’en CAA, on peut en parler et poser des questions. Elle ajoute que l’évaluation de l’enseignement motive les gens à participer aux évaluations de l’enseignement, car ils s’habituent à en remplir et en voient les bénéfices concrètement.

Elle demande si les gens savent lorsqu’ils doivent faire les évaluations de fin de session. Madeleine dit que oui les gens sont au courant, mais qu’ils ne le font pas. Sandrine H. dit qu’elle voulait plus tard parler de solutions à ce sujet dans le CE. Sandrine D. explique que la participation chute drastiquement depuis que c’est informatique. Elle explique que ces évaluations ont des impacts sur le dossier de promotion des enseignants, car le département reçoit les informations quantitatives. Camille B. dit que ça devrait être mentionné de façon plus directe aux les profs de ne pas juste arriver en retard, mais bien de rappeler aux élèves que la pause est réservée à l’évaluation. Aurélie dit que ça l’aurait plus d’impact si la période allouée à l’évaluation est faite au milieu du cours qu’avant ou après le cours.

Sandrine D. dit que des capsules « mythes et réalités » traitant d’affaires académiques (dont l’évaluation d’enseignement) vont sortir au retour des fêtes pour démystifier les mythes acad dont l’évaluation des profs.

Samuel dit que les commentaires des évaluations ne sont pas toujours filtrés et là les profs se sont plaints, car ils reçoivent des commentaires blessants. Sandrine D. dit qu’elle va en parler à Antoine. Marianne dit que les gens trouvent ça trop long. Elle propose de faire des évaluations plus courtes pour augmenter le taux de participation. Samuel trouve que les questions se répètent. Sandrine D. prend note de revoir les questions des évaluations.

Sandrine D. demande si nous sommes au courant du financement intégré pour les cycles supérieurs et demande si les étudiants au CS ont accès à un financement. Camille B. dit qu’on reçoit beaucoup de courriels de bourses ou d’offres d’emploi/tutorat/possibilité d’auxiliariat. Toutefois, Kim dit que si on ne fait pas beaucoup de recherche pour des bourses, nous n’avons pas beaucoup d’options. Sandrine D. explique qu’il s’agit d’une entente qui permet de financer les étudiants au moyen de bourses (ex. : médecine vétérinaire reçoit 15000$ de bourse au CS).

Ell demande ensuite si les étudiants/étudiantes se retrouvent le plus souvent ici, sur le campus de l’université ou en stage à l’extérieur du campus. Sandrine H. dit que peu de maitrises ont des stages à la clinique universitaire. Aurélie dit que nous sommes seulement en stage de 1 à 2 jours par semaine. Sandrine H. confirme que sinon nous sommes toujours ici. Sandrine D. dit qu’ils veulent seulement savoir où se retrouve la population étudiante.

Sandrine D. demande si nous savons ce qu’est l’UEQ. Elle explique que c’est l’association nationale à laquelle nous appartenons, car nous payons une cotisation. Elle rappelle que l’ADÉOA fait partie de la FAECUM et que la FAECUM fait partie de l’UEQ. Il s’agit de l’interlocuteur principal entre le gouvernement et les étudiants. Elle explique les genres de projets discutés (ex. : AFE, injection de fonds dans les SAÉ). Elle rappelle qu’au quotidien, ça touche beaucoup de personnes. La faécum essaie de vulgariser aux gens, mais c’est quand même difficile, car ils partagent déjà beaucoup d’infos et que ça fait encore plus d’infos à partager. Elle suggère d’aller consulter la page Facebook pour savoir de quoi il s’agit ou de contacter Francis à la faecum.

Sandrine D. demande comment on se sent par rapport au mouvement sur la rémunération des stages. Mathilde Trudel-Brais dit qu’on ne se sent pas concernés, car personne ne vient nous en parler ou nous inciter à participer au mouvement. Elle se demande pourquoi nous n’y participons pas, car ça nous concerne. Kim dit qu’on ne sait pas d’où part le mouvement, qui l’a parti et qu’on n’est pas au courant de rien. Mathilde T-B trouve que l’UdeM semble moins impliquée que d’autres universités (ex. : McGuill, UQO). Sandrine D. explique que c’est un mouvement parti par la campagne électorale sur le travail étudiant : il n’y a pas de lien avec la faecum. La faecum n’a pas de position par rapport à ça, ne rejoint pas la majorité des associations étudiantes. Ils n’ont pas de réponses à des questions comme « combien ça couterait ». Ils ont plusieurs questions à se poser, mais ces questions restent sans réponse suffisante pour qu’ils puissent s’impliquer. L’UEQ est en train de travailler un avis sur les conditions de stage. Le but est de faire un état de la situation pour faire une proposition au gouvernement.

Elle demande si nous avons commencé la démarche de santé psychologique. Kim dit que le comité conjoint avait commencé l’année passée, mais demande de clarifier, car il y avait plusieurs projets. Sandrine D. rappelle qu’en 2015-2016 il y a eu une enquête, et que les assos devaient faire la requête pour obtenir les résultats. Kim dit qu’on avait commencé un projet l’année passée pour diminuer le stress avec les directeurs de programme, mais elle ne pense pas que le projet ait abouti. Sandrine D. dit qu’elle ne voit pas qu’on a eu un rapport. Elle propose de lui écrire si nous souhaitons avoir notre rapport et avoir des rencontres avec l’équipe d’intervention. Elle va donc envoyer une petite fiche à remplir. Kim demande le processus est fait avec qui. Sandrine D. répond que c’est avec l’équipe d’intervention SAVA. Kim n’est plus certaine si nous avions déjà eu les résultats. Sandrine D. pense que c’était les résultats généraux et non ceux spécifiques à notre asso.

Sandrine D. demande si nous avions d’autres questions. Elle nous remercie de l’avoir accueillie en CE. Elle quitte le CE.

1. **Discussion : Politique des évaluations prévues au plan de cours et modifications en cours de session**

Kim veut avoir notre avis sur la façon de procéder en cas de modification de plan de cours en cours de session. Elle le rapportera en comité conjoint. Sandrine H. informe que la FAECUM a créé un guide pour que tout soit clair, on pourrait donc le proposer aux profs. Kim propose de plutôt donner un guideline de notre asso et de voir après la lecture de ce guide si c’est pertinent. Jade trouve que les modifications au plan de cours devraient toujours donner plus de temps aux étudiants. Sophie dit que le point ressorti du comité conjoint est que toute l’école soit d’accord sur la procédure de comment faire. Ça pourrait se faire de différentes façons : vote anonyme sur internet, vote à main levée dans la classe, etc. En comité conjoint, ils trouvaient que souvent c’était à main levée, mais que si un étudiant n’était pas d’accord, il avait 24h pour contacter l’enseignant et qu’il faut que ce soit à l’unanimité pour que la modification soit acceptée. Camille Bastien explique que dans certains cours, l’annonce se fait à la dernière minute par le professeur et tout le monde doit approuver. Elle trouve que ça se fait trop « sur le tas ». Elle aime l’idée de pouvoir le faire de façon anonyme sur internet, car cela aiderait l’étudiant qui ne peut vraiment pas, mais qui est gêné de le dire.

Sophie dit que le plan de cours est un contrat avec les étudiants, donc que le prof ne peut pas modifier sans l’accord des étudiants. Camille Dault rapporte une alternative qui avait bien fonctionné dans son année : les étudiants qui ne peuvent pas accepter la modification écrivent par courriel à la représentante de classe qui passe ensuite le message à la prof. Samuel dit qu’il est important de faire distinction entre une proposition amenée par les étudiants et une amenée par l’enseignant. Camille Dault pense que ça pourrait mieux passer par un sondage aux étudiants dont les résultats sont présentés via la représentante de classe. Kim trouve qu’en effet, peu importe de qui provient la proposition de modification, le message devrait tout le temps passer par le représentant de classe, qui ferait ensuite un vote caché.

Camille B. trouve que ça devrait être plus clair pour les enseignants que le plan de cours doit être discuté avec les étudiants et signé en classe. Sandrine H. a déjà été voir un prof pour lui dire qu’il devait présenter un plan de cours, car il ne l’avait pas présenté par lui-même à la classe. Aurélie se demande ce qu’on fait à la maitrise quand les représentants de classe ne sont pas dans tous les cours. Est-ce qu’on devrait nommer un autre rep de classe et envoyer par courriel ? Elle trouve que le représentant de classe ne devrait pas avoir cette tâche s’il n’a pas à interagir avec le professeur. Kim ne voit pas de problème à élire un représentant de classe dans les cours de maitrise pour cette tâche. Camille d’Anjou demande si les propositions de modification pourraient être incluses à même le contrat. Elle propose que les étudiants puissent eux aussi apporter leurs propositions pour l’entente de classe par un modèle de contrat au début de la session. Kim trouve que ça ne fonctionne pas, car c’est le prof qui dit ce qu’il accepte ou non dans son cours (ex. : pas de cellulaire). Marianne rappelle la distinction entre plan de cours et attente de fonctionnement. Kassiope trouve que ça se fait trop vite en début de cours, car on doit signer automatiquement. Elle trouve qu’il serait bien d’avoir la possibilité de signer lors d’un deuxième cours pour y réfléchir. Madeleine dit que c’est ainsi qu’ils ont fonctionné en bégaiement au sujet de la conversion des notes.

Kim résume donc que si la modification vient du prof, ce doit être présenté à tous les étudiants. Nous nous sommes entendus pour que ce soit un vote caché. Elle demande si nous souhaitons la majorité ou unanimité. Mathilde dit que ça devrait être à l’unanimité, car sinon cela pénalise trop la personne qui ne peut pas. Sophie dit qu’ils en ont discuté en comité conjoint et que ça devient compliqué pour les absents. Devrions-nous avoir un vote sur internet ou l’étudiant doit vraiment être en classe ? Sandrine trouve que malheureusement, en ce moment sur internet ça ne rejoint vraiment pas tout le monde. Sophie dit que ça pourrait être un courriel envoyé par le prof et que c’est à l’étudiant de faire sa part. Delphine trouve aussi que si cela a été discuté en classe qu’il y aurait un courriel, la personne devrait le savoir. Camille B. trouve qu’un vote sur Studium serait bien, car c’est anonyme et tout le monde y a accès et le représentant de classe peut partager la nouvelle aux absents.

Marianne demande si on instaure une limite de temps pour répondre. Kim dit oui, ce serait un délai de 24h. Sophie dit que ça va être discuté au comité conjoint et ensuite en AD. Kim trouve que ce devrait être un vote à l’unanimité. Camille B approuve et trouve qu’il y a trop de zones grises si c’est à majorité. Marianne ajoute qu’il faudrait que ce soit clair que si c’est à l’unanimité, il ne faut pas que tout le monde donne son accord absolument, ce sera l’unanimité parmi les votes obtenus.

Kim demande comment les étudiants vont savoir que le professeur n’a pas menti sur le résultat. Sandrine propose qu’un étudiant doive le voir pouvérifier. Mathilde Bal ne comprend pas pourquoi ça devrait être absolument anonyme. Elle dit que dans son ancien programme, la personne qui ne voulait pas ne faisait tout simplement pas signer et le prof ne pouvait rien a dire.

Jade dit que si c’est fait de façon non anonyme, certains étudiants pourraient être mal à l’aise si la proposition a été faite par un autre étudiant.

Camille B. trouve que c’est vrai, mais rappelle que le prof est le seul à voir le nom de la personne qui n’a pas signé sur la liste et que cela favorise des « non » plus justifiés (éviter le « ça me tente pas »). Marianne est d’accord, mais dit que ça pourrait créer des conflits avec les enseignants. Elle se demande s’il y a un moyen de faire des sondages sur Studium, mais non géré par les profs ? Camille B. dit que de toute façon, le prof ne pourrait pas frauder un sondage, car l’étudiant qui a voté « non » pourrait oser le dire. Kim trouve aussi que le fait d’avoir un représentant qui vérifie les résultats des sondages serait un peu irrespectueux pour l’enseignant. On s’entend donc pour dire que la modification doit obtenir l’unanimité des votes. Elle demande si nous sommes d’accord de proposer cela au comité conjoint.

Jade demande si les personnes qui ont voté contre doivent se justifier ? Kim dit que non. Kassiopé dit que si le plan de cours a été observé pendant 24 h au début de la session, la proposition de départ avait déjà été acceptée donc l’étudiant n’a pas à se sentir obligé d’accepter la modification. Aurélie demande s’il pourrait y avoir une case « adaptation pour les étudiants qui ne peuvent pas », par exemple, si la condition est une capacité physique, mais que la personne pourrait faire un enregistrement skype. Kim répond qu’à ce moment, tu peux tout simplement aller contacter le prof personnellement par courriel et trouver une solution. Marianne trouve que c’est une bonne idée que le professeur puisse proposer une solution qui vient avec la modification. Le vote serait donc fait en fonction de l’adaptation proposée. Sandrine trouve que c’est très réaliste, car cela a déjà été fait dans d’autres cours (déplacer un cours et l’enregistrer pour les absents). Kim ajoute que parfois il s’agit d’examen déplacé, donc ça ne s’applique pas. Samuel dit que si c’est les étudiants qui ont apporté une modification, on ferait le chemin inverse : tous les étudiants doivent approuver avant et ensuite la proposition est donnée au professeur.

1. **Discussion : instauration d’une politique pour la perte d’examen par un professeur/ imprévus lors d’un examen**

Sophie résume ce qu’elle a écrit sur le groupe Facebook du CE (discussion qui avait été faite en comité conjoint). Examen perdu : si l’étudiant a eu sa note sur studium, le professeur doit offrir une disponibilité pour discuter des questions de l’examen. Si la note n’a jamais été transmise à l’étudiant, il y aurait possibilité d’offrir la reprise d’examen, ou de proposer un choix de note, entre la moyenne de l’examen ou un calcul type score Z. La discussion aurait toujours lieu entre plusieurs personnes : l’étudiant, le professeur qui a perdu l’examen, un autre professeur neutre et un étudiant représentant au besoin pour qu’il n’y ait pas de rapport de force. Si l’examen est retrouvé, l’étudiant aura sa vraie note.

Kim explique qu’on veut que ce soit avantageux pour l’étudiant. On donnera toujours la meilleure des deux moyennes, que ce soit la tienne ou celle de la classe. Si on retrouve ton examen, tu reprends ta vraie note. Sophie aimerait qu’on garde la meilleure note même si l’examen est retrouvé, mais elle sait que ça ne passera pas.

Sophie explique que l’autre possibilité est qu’un travail soit perdu. Il serait alors possible de le réenvoyer au professeur, et le professeur doit se fier à ton interprétation pour les documents qui n’ont pas été écrits à l’ordinateur. Sandrine se questionne sur cette façon de faire puisque la personne peut modifier son travail sur l’ordinateur. Est-ce qu’on considère que c’est correct même si l’étudiant a la possibilité de la modifier ? Sophie aurait tendance à croire en la bonne foi des étudiants. Aurélie ajoute que dans le cas d’un travail, tu peux aussi en discuter avant avec les autres étudiants, donc si la personne voulait faire du plagiat, elle aurait pu en faire avant aussi. Au moment où l’étudiant apprend que son travail a été perdu, il n’a pas vraiment le temps de le modifier. Delphine dit que si l’étudiant a une limite de temps pour redonner son travail au professeur, par exemple 24h ou dès qu’il reçoit le message, il n’a pas vraiment le temps de le modifier. Kim trouve ça difficile à jauger puisque certains travaux sont faits à l’ordinateur, mais d’autres sont faits à la main. Mathilde trouve que ça reste tout de même une solution logique et facile à appliquer, car c’est tout simple pour l’étudiant de remettre un travail qu’il a sauvegardé sur son ordinateur. Delphine trouve aussi que ce serait injuste d’avoir une moyenne de groupe si tu avais une meilleure note avec ton travail que tu as encore sur ton ordinateur. Marianne rappelle qu’il est possible de voir les heures de modification sur les documents à l’ordinateur. Kim trouve ça un peu compliqué d’aller montrer le document à son professeur avec l’ordinateur. Marianne trouve que c’est une façon simple de prouver son honnêteté. Sandrine suggère la solution que tout travail devrait avoir un dépôt sur studium. Kim comprend, mais trouve que ça devient compliqué. Par exemple, elle n’a pas de scanneur chez elle. Aussi, certains professeurs n’ont pas accès à studium si ce sont des conférenciers. Camille Dault suggère que ce soit à l’étudiant de choisir s’il veut donner une copie informatique ou juste à l’encre. Sandrine dit que ce n’est pas l’étudiant qui choisit ça.

Kim trouve que la seule solution plausible est que si le travail est perdu et qu’il a été fait à l’ordinateur, l’étudiant a un délai de 24h pour le remettre. Le professeur doit compter sur l’honnêteté de l’étudiant. Si c’est papier, l’étudiant obtient la meilleure des deux moyennes et a la possibilité de refaire le travail. Aurélie demande si la possibilité de refaire son examen peut aussi être gardée. Elle connaît une étudiante qui a déjà voulu reprendre à tout prix un examen qui avait été annulé.

S’il y arrive un imprévu durant examen : Camille d’Anjou dit que sur le site de McGill, il y a avait un rapport d’incident qui pouvait être fait par le surveillant. L’étudiant devait consulter un médecin la journée même, malgré que ce n’est pas toujours faisable. Il faut avoir des faits mesurables, donc que l’étudiant consulte un professionnel. Kassiopé demande si l’étudiant peut tout simplement reprendre son examen. Aurélie demande s’il serait possible de donner la note selon le nombre de questions répondues. Sophie rappelle que juste pour un malaise, ce n’est pas vraiment réaliste d’aller voir médecin, mais que le rapport d’examen par le surveillant est une bonne idée. Marianne raconte que c’est déjà arrivé à son cégep. On offrait à l’étudiant de refaire l’examen ou de reprendre où il était rendu. Dès que ça survient, le surveillant et le prof sont avisés. On demande aux autres étudiants de ne pas parler de l’examen et le prof a le droit de changer l’examen ou non. Samuel n’est pas d’accord, car tu as la possibilité de tricher si tu reprends l’examen où tu étais rendu. Marianne explique que certaines questions ne peuvent être refaites par l’enseignant, alors c’est à la discrétion de l’enseignant s’il veut laisse l’étudiant refaire l’examen au complet ou non. Jade se demande jusqu’à quel point on peut dire qu’on ne « feel » pas bien. Camille Bastien croit qu’on n’a pas le choix d’y aller cas par cas parce qu’il y a trop de possibilités. Marianne dit qu’à certains endroits, il y a un comité qui s’occupe de ça. Il y a alors formation d’un comité composé de l’étudiant, d’un autre étudiant et du professeur. Camille dit que ce comité est le comité de plagiat et fraude de la faculté de médecine. Marianne dit qu’on en formerait plutôt un dans l’école.

Sophie ajoute qu’il est surprenant qu’il n’y ait pas de lignes directrices à l’Université de Montréal. Kim résume qu’il faudrait le rapport d’incident du surveillant sur place, si possible d’aller voir un médecin et de reprendre l’examen là où tu étais rendu ou de le refaire au complet à la discrétion de l’enseignant et des étudiants. Ce serait au jugement du professeur de décider ce qui serait refait. Dans de tels cas, il sera possible de faire un petit comité de gestion de cas. Sophie propose que ce soit le comité conjoint.

1. **Discussion : modulation des frais de scolarité**

Delphine fait un mini-résumé de ce qu’elle a lu. Le président de l’association d’économie trouve que la modulation serait plus juste, car ceux qui sont dans des programmes moins chers pour l’école paieraient moins. Il disait aussi qu’avec les prêts et bourses des programmes, les étudiants des programmes qui coutent plus cher auraient suffisamment d’argent. Un avis écrit par d’autres programmes était contre, car ils ne trouvent pas ça juste. Le but est l’accessibilité scolaire.

Delphine est contre l’opinion du président d’économie, car pour quelqu’un qui vient d’un milieu plus pauvre, les études deviennent encore moins accessibles. Elle trouve aussi que le programme de prêt et bourse n’est pas bien fait et finit par toujours avantager les riches.

Jade dit qu’elle a préparé une liste de 32 points pour expliquer pourquoi elle est contre l’avis du président d’économie. Son point principal est que la population est très hétérogène, et que la modulation des frais de scolarité viendrait nuire à cette hétérogénéité qui devrait pourtant être promue. Elle croit aussi que de rendre l’accès plus difficile à certains programmes favoriserait l’augmentation du taux de décrochage scolaire, car des études montrent que le décrochage est souvent en lien avec les frais de scolarité. Elle trouve intéressant que des programmes comme philosophie soient pour le maintien des frais de scolarité tels qu’ils sont alors qu’ils seraient avantagés par la modulation. Le but est de favoriser une population hétérogène !

Madeleine revient sur le point du président d’économie qui dit que « les programmes qui coutent plus cher vont faire plus d’argent ». Elle donne en exemple des programmes comme musique qui vont couter cher, mais qui n’auront pas nécessairement un gros salaire assuré. Sophie trouve que tout ce débat rappelle le débat en 2012 des carrés rouges. Camille Bastien trouve que les bases de sa lettre ne sont pas des bases et qu’il n’y a pas d’équité là-dedans. Elle trouve que c’est contre leurs propres valeurs de mettre un prix sur une profession, et que ce n’est pas une proposition viable. Kim trouve aussi que la proposition va contre les valeurs de notre société.

*L’ADÉOA se positionne en défaveur de la modulation des frais de scolarité en fonction des programmes.*

1. **Discussion : plagiat**

Il y a encore des incidents de plagiat à la maitrise. Kim et Sandrine vont passer dans les classes en début de session prochaine.

1. **Discussion : procédures professeurs – étudiants avec « besoins particuliers »**

Kim rappelle la situation nommée au CE dernier pour laquelle une personne ayant des adaptations pour son TDA devait faire son examen dans une autre classe, mais que le professeur était trop à l’aise d’en parler devant toute la classe. Elle aimerait proposer des recommandations aux professeurs.

Camile Dault trouve que de laisser une courte pause permettrait à l’étudiant de changer discrètement de local : ça ne fait pas bizarre. Jade pense que les profs ne devraient jamais avoir le droit de donner le diagnostic de la personne. Il faudra leur dire qu’en aucun cas il n’ont le droit de donner des indices sur le diagnostic.

Kim demande si ça arrive encore qu’est-ce qu’on fait ? Camille d’Anjou trouve qu’il serait bien de faire une campagne de sensibilisation, mais n’a pas d’idée pour si ça arrive encore. Jade pense que c’est à l’étudiant d’aller le dire à l’enseignant. Camille Bastien trouve que la base serait de ne pas pointer d’étudiant et que si ça arrive, des excuses formelles devront lui être faites.

Marianne ajoute que si l’étudiant est mal à l’aise, il n’osera pas aller voir le prof. Ce n’est pas toujours non plus une mauvaise intention du prof. Le représentant de classe pourrait en discuter avec l’enseignant quand tout le monde va être parti. Camille d’Anjou demande s’il y aurait possibilité de rapporter l’incident au directeur de programme pour laisser une marque et vraiment s’assurer que ça n’arrive plus. Sophie approuve que le message aurait plus d’impact si cela venait de la direction que d’un représentant de classe.

Kim résume donc que le représentant de classe va en parler à l’étudiant, obtient son consentement et va ensuite en parler au professeur. Camille Bastien est d’accord avec les points de Cam d’Anjou et de Sophie.

1. **Rémunération des stages**

Mathilde T-B parle au nom de Charlène Robert, étudiante de maitrise qui aimerait avoir une AG extraordinaire concernant la rémunération des stage, dans le but de créer une mobilisation après Noël et un comité à ce sujet. Charlène se propose dans ce comité et trouve qu’il serait bien d’avoir quelqu’un qui siège sur le CE pour faire le pont avec l’asso. Elle aimerait également faire partager l’information via l’info ADEOA. Mathilde précise que ça concerne la problématique de rémunération des stages du moment.

Samuel rappelle que la faecum est neutre, donc demande si notre asso aurait un impact. Il se demande si c’est pertinent de faire une AG pour ça. Kim trouve que le même débat revient concernant la rémunération des stages. Mathilde précise que là c’est un nouveau mouvement qui concerne les stages de tous les programmes de santé. Kim trouve que ça reste une discussion qu’orthoaudio a déjà eu. Mathilde répond que c’est un nouveau mouvement, et que la proposition est de se joindre à eux dans les rues. Delphine comprend que cela nous permettrait d’avoir une visibilité plutôt que d’y aller en individu. Aurélie dit que l’année passée il n’y avait pas de soulèvement, mais que la position peut changer et que ça vaut la peine d’en discuter. Exemple d’anthropologie qui manifeste alors qu’il n’est pas un programme de santé : c’est un mouvement plus sociétal.

Samuel demande si on pourrait voter sur notre position dès le premier AG ou s’il va falloir en faire une deuxième. Il est d’accord pour faire une AG si les points sont présentés avant et qu’on peut voter tout de suite. Mathilde répond que oui, le but est de créer un comité avant et de présenter les points avant afin de pouvoir voter lors de l’AG.

Delphine demande si maintenant nous devons voter pour savoir nous acceptons une AG ou pour accepter la formation d’un comité. Kim demande qu’est-ce qui arrive s’il n’y pas de comité qui se forme. Mathilde répond qu’il n’y aurait donc pas d’AG.

*Le CE appuie la création du comité pour rémunération des stages.*

1. **Informations**
   1. **Externes**

Rien de pertinent à relever.

* 1. **Sport**

Marianne informe que c’est le volleyball ce soir. La semaine prochaine, il n’y a pas de local de disponible. Elle demande si nous avons des suggestions de sport pour le dernier mercredi qui sera en décembre. Samuel propose le ballon chasseur. Marianne dit qu’on ne peut pas emprunter ce matériel, car il est seulement disponible pour l’éducation physique. Elle rappelle que dimanche est le dernier interfact de la session, soit le curling. Il ne manque qu’une place à combler.

Mathilde demande si elle a été à la rencontre hier. Marianne explique la rencontre pour le Défi Pierre Lavoie dans le but de faire bouger les gens. L’école participe à l’événement qui sera les 11-12-13 mai. Il s’agit d’une course à relais de Québec à Montréal. Les participants courent 4 km à la fois pour un total de 30 km en 2 jours, ce qui est très faisable. Les conditions sont d’aller aux entrainements (disponibilités personnalisées par un doodle), participer à la vente de trucs et à la journée d’implication dans une école. Ils vont faire une sélection pour déterminer les 40 personnes qui participeront. Elle informe que cette course s’adresse à tous les niveaux de coureurs.

Aurélie demande si les 40 personnes sont seulement pour Parc ou pour toute l’école. Marianne répond que c’est pour toute l’école, mais que c’est souvent des étudiants de réadaptation. Kim demande où elle a entendu parler de cet évènement. Marianne dit que ça passe sur Facebook et qu’elle y a déjà participé. Elle trouve que se serait bien de mettre l’évènement sur la page de l’Asso.

* 1. **Trésorière**

Concernant le comité bourse, Mathilde aimerait que quelqu’un s’occupe de demander auprès du personnel de l’école où on peut trouver le lien pour avoir accès aux demandes de bourses. Kim propose de contacter Sylvie Magnan. Camille Bastien dit d’aller voir Gina : elle sait toujours où t’enligner.

Mathilde demande d’aller la voir quand on dépose de l’argent dans les comptes. Camille d’Anjou a déposé 90$ dans la petite caisse grise hier. Mathilde dit qu’ils ont déposé de l’argent à la banque et qu’il manquait 500$. La banque va recompter le montant officiel et Mathilde attend de recevoir la réponse. La prochaine fois que quelqu’un dépose de l’argent, elle demande de lui dire et qu’elle va bien expliquer comment faire.

Mathilde demande à qui elle doit de l’argent. Kim et Camille d’Anjou disent le montant qu’elle leur doit.

Kim rappelle que le local d’asso appartient aux membres du CE. C’est arrivé plusieurs fois que des membres qui ne sont pas dans le CE étaient seuls dans le local. Pour une question d’assurance, elle veut que l’on s’assure qu’il y ait toujours un membre de l’exécutif présent dans le local de l’asso. Mathilde aimerait trouver une autre solution, car elle trouve ça plate.

* 1. **Académique**

Sandrine explique que pour les plans de cours, les profs ne savent pas toujours comment faire. Sandrine va partager le guide de la faecum pour en parler aussi avec les enseignants. Kim pourrait aussi aller à cette discussion avec profs.

Ils se demandaient aussi comment faire pour l’évaluation des profs. Sandrine trouve que l’idée d’Aurélie était bonne de donner un temps en milieu de cours. Certains programmes sont intenses. Elle suggère de ne pas faire comme eux, mais de faire davantage de promotion pour l’évaluation des enseignants. Camille Dault demande s’il serait possible de recevoir seulement un courriel pour toutes les évaluations, car elle trouve que nous recevons beaucoup trop de courriels pour toutes les évaluations. Kim explique que ce serait compliqué. Camille d’Anjou trouve que dans un même cours où il y a plusieurs enseignants, ça devient lourd de recevoir plein de courriel pour évaluer tous ces professeurs. Jade croit qu’il serait pertinent de faire de la sensibilisation sur les impactsde des évaluations. Samuel pense que le bas taux de participation est plus causé par la formulation des questions que par le nombre de courriels reçus. Sandrine dit qu’à court terme ce n’est pas quelque chose de possible à faire de changer les questions.

Kassiopé trouve qu’il serait bien de faire de la prévention et de rappeler à qui ça s’adresse, car elle ne savait pas que les professeurs pouvaient directement lire les commentaires des étudiants. Sophie veut rappeler aux étudiants de la classe que c’est important et d’être respectueux. Sandrine trouve qu’il serait bien de contacter les profs pour leur rappeler qu’il est important de faire l’évaluation en classe, idéalement au milieu du cours.

* 1. **AD**

L’AD est vendredi !

* 1. **CVE**

Samuel rappelle le souper CE qui aura lieu le 7 décembre. Mathilde va leur donner l’argent pour faire l’épicerie. Il reste 400$ quelques dollars pour le souper de Noël, le souper de fin d’année et l’AG de fin d’année. Elle demande combien on jugerait nécessaire pour le souper de Noël. Kim suggère d’aller à l’inverse et de déterminer combien on prévoit pour l’AG. Aurélie demande si le budget est le même que l’année dernière, car l’an passé, un montant de 10$/personne était disponible pour le souper de Noël.

Mathilde dit que l’année passée, un budget de 90$ avait été dépensé pour les timbits et le café lors de l’AG de fin d’année. Cette année, elle estime 115$ puisque nous feront affaire avec le café l’empathique. Elle demande si nous volons plus d’argent pour le souper de fin d’année ou de Noël ? Décidons de donner 100$ pour le souper de Noël.

Samuel propose des dates de vente de billet pour le vins et fromages. La semaine 10 tout le monde est là le vendredi. Samuel propose donc de vendre les billets le 7 décembre et le 14 décembre au midi. Mathilde suggère de vendre les billets à côté du marché de Noël des maitrises.

Sandrine dit que souvent la salle peut contenir plus que capacité maximale, et demande s’il y a moyen d’augmenter le nombre de personnes admises discuté lors du dernier CE. Samuel explique qu’une partie de la salle qui compte dans le calcul de capacité ne sera pas utilisée par les gens puisque c’est dans le sous-sol à côté des toilettes et pas très chaleureux.

Camille d’Anjou informe que le party de fin de session aura lieu le 21décembre au soir. Ils ont commencé la vente des billets, mais vont regarder pour d’autres dates de vente.

* 1. **Communications**

Sophie demande si des gens peuvent prendre des photos à la soirée de reconnaissance des cycles supérieurs. Elle demande à Delphine si elle comptait prendre des photos. Delphine demande s’il y aurait un photographe. Aurélie propose d’offrir cette tâche aux membres du CE s’il y a des intéressées. Camille d’Anjou se propose pour être photographe.

Delphine remercie les représentants de classe d’avoir écrit des beaux mots pour les professeurs. Elle demande à Kim de lui donner les votes de sa cohorte. Elle remercie les gens qui envoient des textes détaillés.

Elle rappelle le vendredi midi Zumba pour un coût de 5$ à l’agora du 2e afin d’encourager les maitrises. Elle rappelle également le marché de Noël de la semaine prochaine et demande d’inviter les cohortes.

Elle dit que les étudiants qui fabriquent les articles se donnent à fond. Il y aura par exemple les sacs ziploc réutilisables super beaux.

Sandrine suggère de faire des chroniques « saviez-vous que » afin d’informer de ce qui est offert par l’université et que les étudiants ne connaissent pas. Delphine trouve qu’en effet les gens ne se renseignent pas. Sandrine dit que moins il y a de texte, plus les gens lisent.

* 1. **SÉRUM**

Caduque

* 1. **Représentante culturelle**

Jade demande où on range les choses qui ne servent plus comme les accessoires d’Halloween. Kim répond de les laisser dans l’Asso.

Jade dit qu’elle avait prévu un midi jeu de société le 7 décembre, mais elle va essayer de le changer de date puisqu’il y a déjà plein de choses à cette date. Elle demande si les gens ont des idées d’activités de Noël à publier, ou si nous en connaissons des intéressantes à partager. Elle informe qu’elle confectionne actuellement un calendrier de l’avent pour l’ADÉOA. Elle veut le mettre sur la page de culture ainsi que l’exposer physiquement à l’école. Le verso du calendrier serait des messages pour prendre soin de soi. Elle demande si ça vaut la peine. Mathilde T-B approuve et trouve que c’est très important ! Elle suggère à Jade d’aller voir les folies passagères sur instagram pour des idées.

Jade informe que le Photobooth de Noël est en préparation. Elle demande si les gens ont des décorations de Noël à partager. Samuel dit qu’il a une belle décoration. Delphine dit qu’il y a une décoration vraiment laide dans l’asso faite en sorte de papier de toilette. Mathilde dit qu’elle a peut-être une couronne de Noël. Jade demande si on a un arbre de Noël. Elle demande si 3 midis sont suffisants pour le photobooth. Les gens trouvent que oui. Ce sera probablement la semaine avant les finaux. Mathilde propose de le faire en même temps que le marché de Noël. Jade demande si c’était un bon endroit comme la dernière fois. Aurélie pense que les gens sont gênés si c’est trop dans l’agora. Mathilde propose qu’elle le fasse où avaient lieu les photos de finissants, dans un coin de l’agora au 3e.

Jade veut lancer une récolte de denrées pour Parc Extension. Elle demande si nous avons des idées d’activité à faire pas trop longues pour laquelle les gens participeraient en échange de donner des denrées. Kim demande l’argent pour les activités viendrait d’où. Jade dit qu’elle prendrait l’argent de son budget de représentante culturelle. Delphine demande pourquoi ne pas donner à la guignolée. Jade trouve qu’ils ont déjà beaucoup de dons alors que notre pavillon est à Parc Ex . Les autres associations participent déjà beaucoup pour la guignolée de l’université. Kim propose à Delphine de ne pas publiciser la guignolée de l’université. Elle demande à Jade de s’assurer de distribuer les denrées pour éviter qu’elles finissent par trainer dans l’asso.

1. **Varia**
   1. **Soirée d’étude**

Sandrine rappelle la soirée étude le 5 décembre à l’école.

* 1. **Rencontre AQOA**

Camille d’Anjou rappelle que l’AQOA vient présenter avec le président et qu’il n’y avait personne l’autre fois. L’événement aura lieu le 7 décembre à 11h30. Les discussions porteront sur le futur de l’orthophonie. Aurélie dit que quand il y avait un bon taux de participation, c’était surtout s’il y avait un diner gratuit ou bourse à gagner.

* 1. **Mots de félicitation**

Kim félicite tout le monde pour sa participation et sa présence au CE d’aujourd’hui. Merci à Camille d’Anjou de prendre beaucoup de responsabilités pour les petites choses à part, à Jade pour ses activités, à Mathilde pour ses affaires de trésorière, à Delphine pour ses infos ADÉOA complètes et à Sandrine d’être partout. Elle remercie les représentants de l’AD, Suli Anne pour les PV et Sophie pour rapporter le CC mieux qu’elle. Tout le monde dit un gros merci à Kim !

1. **Fermeture**

Camille Bastien propose la fermeture du CE.

Sophie Moreau appuie.

Le conseil exécutif du 2018-11-28 est fermé à 19h51.